

COMITE DEPARTEMENTAL MOTOCYCLISTE AVEYRON

COMPTE RENDU REUNION CDM DU 23 MAI 2008

Début de séance à 20H
25 participants

Accueil des nouveaux participants :

Bernard NEIMER, nouveau vice président de la LMMP et licencié au MCL
Delzescaux Jérôme et Calvignac Jérôme, nouveaux membres du bureau du MC Rouergat

1) Point sur la dernière réunion électorale de la LMMP par Charly. Présentation du nouveau bureau et des noms des nouveaux élus pour chaque commission.

Suite à la faible présence des MC Aveyronnais lors de la dernière réunion de la LMMP, il a été décidé de « battre le rappel » pour la prochaine réunion auprès de tous les clubs affiliés FFM afin de « collecter » les « pouvoirs » pour les donner aux représentants et faire valoir nos voies.

Bernard Neimer, nouveau vice président de la LMMP s'est présenté à l'assemblée et nous a fait part de sa volonté de maintenir des liens étroits avec le CDM12.

2) Point sur les actions UFOLEP en Aveyron.

Irma Vayssade, secrétaire du CDM et représentante de l'Ufolep a fait un point sur le challenge Aveyron mis en place à l'initiative de Clubs Aveyronnais affiliés à la fédération UFOLEP. 85 pilotes licenciés dans des clubs aveyronnais ont pris part à la 1^{ère} épreuve lors de l'enduro de Cornus (sur 280 pilotes engagés). Bon pronostics pour les 5 autres épreuves (voir calendrier sur le site du CDM) car une dynamique est née ; une remise finale aura lieu fin novembre sur Millau afin de récompenser chaque catégorie et faire la « fête de la moto verte ». L'Ufolep s'occupe de former des commissaires sportifs ainsi que des animateurs. Une nouvelle école de pilotage, sous l'égide de cette fédération, a vu le jour à Rodez (MC Ruthénois), l'animateur Nicolas Charbonnier (BE) en est responsable (voir ci après). Irma est disponible pour répondre à toutes questions concernant l'UFOLEP. Il est important de noter que ce n'est pas une organisation CDM, mais que le CDM dans un souci d'information transmettra via le site www.cdm12.org tous les résultats de ces épreuves.

3) Point sur l'éducatif en Aveyron.

Le MC Lézérou a mis en place une section éducative trial depuis 3 ans maintenant Alain Bru, animateur bénévole de cette section a fait un point sur l'activité et l'évolution des élèves. Le MCL réfléchit sur une action à mettre en place pour sonder le niveau des élèves : soit une épreuve de Championnat de France, soit un stage éducatif avec un pilote de notoriété. L'organisation de ce projet serait interne au MCL.

Il existe en Aveyron une école de motocross « privée » à Villefranche de Rouergue. Le moto club Ruthénois essaie actuellement de dynamiser l'activité au terrain de moto cross de La Veyssière en proposant le samedi une activité éducative en partenariat avec Nicolas Charbonnier.

4) Point sur la pratique de la moto verte en Aveyron.

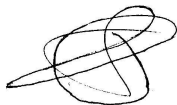
Suite aux PV mis à 3 trialistes début mars, le CDM a entrepris des actions auprès de l'ONCFS (office national de la chasse et de la faune sauvage) afin de connaître les motivations de ces actions. Il n'y a pas d'actions particulières si ce n'est l'application de la Loi Lalonde. Cette loi en vigueur depuis 1991 n'avait jamais été réellement appliquée depuis... La volonté de l'ONCFS n'est pas de faire du tout répressif mais plutôt de réguler les « sur fréquentations » de certains sites à certaines périodes. Une réflexion s'impose donc à nous pour pérenniser nos pratiques. Pour cela, nous avons rdv avec M. Le Préfet le 9 juin pour faire un point précis sur la réglementation en cours et pour étudier la possibilité de mettre en place des autorisations spécifiques pour les clubs.

5) Il est demandé à chaque moto club d'essayer de mobiliser les motards « sauvages » roulant dans leur région pour leur faire prendre conscience de l'utilité de s'affilier à un club.

Il est à noter que la « police de l'eau » (ONEMA) nous demande d'être de plus en plus vigilants sur les traversées de cours d'eau qui ne doivent se faire que par des gués déjà identifiés. Les remontées et les descentes de cours d'eau sont interdites. Lors des dépôts de demandes d'autorisations pour des manifestations auprès de la préfecture, toutes les traversées de cours d'eau doivent être identifiées.

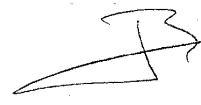
Fin de la séance à 22H30.

Christophe Delagne



Président du CDM12.

Charly Boissonnade



Vice Président.